



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Nord

Question écrite n° 4084

Texte de la question

M Marcel Wacheux attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation préoccupante de l'université des sciences et techniques de Lille. En effet, plusieurs centaines de bacheliers de l'academie de Lille qui ont sollicité une inscription en première année de DEUG/B, n'ont pu obtenir leur admission, en raison de la faiblesse du potentiel d'enseignement de l'université de Lille I Il lui demande en conséquence, les mesures qu'il envisage de prendre afin qu'une suite favorable puisse être réservée au légitime droit d'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers du Nord-Pas-de-Calais, en attente d'une inscription à l'université des sciences et techniques de Lille.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat souligne que l'effort important consacré à l'amélioration de la situation du Nord - Pas-de-Calais, notamment depuis 1982, à tous les niveaux d'enseignement sera activement poursuivi. L'une des premières priorités pour l'enseignement supérieur concerne l'accueil des étudiants de premier cycle, pour lesquels une série de DEUG délocalisés ont été mis en place. Une autre priorité est la resorption du sous-encadrement : 117 créations de postes ont été décidées depuis 1984 pour les universités de la région. L'université de Lille-I, à elle seule, a bénéficié de la création de 50 emplois d'enseignants. Ces créations n'ont pu permettre de faire face complètement aux besoins ; c'est pourquoi des mesures transitoires particulières ont dû être mises en œuvre pour la rentrée 1988 pour l'université de Lille-I, au-delà de l'attribution des heures complémentaires. La création au budget 1989 de 500 postes de maîtres de conférences venant s'ajouter aux 550 emplois d'enseignants déjà prévus est la concrétisation de la volonté du Gouvernement d'avancer dans le règlement de ces problèmes. Il va de soi que les besoins des établissements d'enseignement supérieur de la région Nord - Pas-de-Calais, dont les problèmes de sous-encadrement ne sont pas mesurés ont été pris en compte pour la répartition de ce nouveau potentiel d'encadrement puisque quatre-vingt-dix-neuf emplois nouveaux leur sont attribués. Trente-sept de ces nouveaux emplois sont créés à l'université de Lille-I.

Données clés

Auteur : [M. Wacheux Marcel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4084

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2867